

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 45 du 29 mars 2019

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de du maire, Jean-Louis VIGNON. À l'ordre du jour, les votes des budgets primitifs 2019 et le choix des investissements.

Bernard LE CAHAREC, Philippe MOULLEC et Karine MORVAN, absents et excusés, ont donné pouvoir à Julien POUPON, Jeannine LE GALL, Philippe MOULLEC et Nathalie ABIVEN

Madame Valérie THOMAS, trésorière de Daoulas assiste au conseil pour commenter la situation budgétaire de la commune.

I BUDGET COMMUNAL PRIMITIF

Le maire rappelle que ce budget primitif se base sur plusieurs inconnues, notamment les montants des dotations de l'État et des subventions attendues. Le poids de la dette continue de diminuer considérablement passant en 2017 de 251 000 € à 124 000 € en 2018 offrant ainsi des marges de manœuvre pour investir sur de nouveaux projets.

Le maire évoque la possibilité de lancer deux chantiers : une salle multisports en continuité de la garderie et la rénovation-extension des vestiaires de sport. Il propose au conseil de n'en retenir qu'un, argumentant qu'en fin de mandat, il est peu opportun de lancer ces deux projets qui ne verraient le jour qu'en 2020.

Un débat anime le conseil autour des vestiaires et club house football pour un investissement de 429 140 € pour 103 000 € de subventions prévisibles soit 326 140 € à financer sur 2 ans, et la salle de motricité d'un montant de 666 340 € pour 177 000 € de subventions prévisibles soit 489 340 € à financer sur 2 ans.

Jean Louis VIGNON propose de retenir les vestiaires de sport. Ces derniers datent des années 70 et sont vétustes. Hervé LE MENS est favorable à la salle multisports puisque Saint-Urbain en est dépourvue depuis de nombreuses années et fait remarquer qu'avec les deux projets cumulés, l'endettement de la commune en 2020 serait équivalent à celui de 2018. D'autres élus sont pour attendre. D'autres rappellent l'urgence et les demandes anciennes de rénovation des vestiaires. Lors du vote 9

voix sont pour les vestiaires, 3 pour la salle multisports, 4 pour aucun projet et 1 abstention.

Après la proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la cinquième année consécutive, le maire propose au conseil de voter le budget suivant :

Section Fonctionnement

Dépenses proposées de 907 849 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

| | | | |
|-------------------------------|---------------------|-------------|----------------|
| 011 Charges Générales | 228 829,00 € | soit | 25,20 % |
| 012 Personnel | 422 500,00 € | soit | 46,54 % |
| 65 Gestion courante | 178 740,00 € | soit | 19,69 % |
| 66 Intérêt de la dette | 32 900,00 € | soit | 3,62 % |
| Autres dépenses | 44 880,00 € | soit | 4,95 % |

Recettes proposées de 1 090 437,58 €

Comprenant les recettes suivantes

| | | | |
|--------------------------------|---------------------|-------------|----------------|
| 70 Produits de services | 42 700,00 € | soit | 3,92 % |
| 73 Impôts et taxes | 648 823,00 € | soit | 59,50 % |
| 74 Dotations de l'État | 327 245,00 € | soit | 30,01 % |
| Excédent reporté | 52 569,58 € | soit | 4,82 % |
| Autres recettes | 19 100,00 € | soit | 1,75 % |

La section fonctionnement dégagerait 182 588,58 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 124 000 €, donnant ainsi un autofinancement prévisionnel de **58 588,58 €**.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : 28 359 € de dépenses prévues notamment pour la réfection des bâtiments. 3 060 € de recettes, notamment 800 € d'aide de la caisse de prévoyance pour l'achat d'un défibrillateur.

Programme École : 18 900 € de dépenses, notamment pour l'achat d'ordinateur, le ravalement.

Programme Garderie-Bibliothèque : 2 400 € de dépenses pour finaliser le programme sont à prévoir pour des recettes de subventions à hauteur de 28 960 €.

Programme Voirie-Réseaux-Divers : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 273 100 €. Le programme voirie comprend essentiellement la réfection de la rue de Pen An Dorguen et d'une portion de la route de Daoulas, ainsi que la sécurisation des abords de la route du Stum.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL -suite-

Programme rénovation vestiaire :

116 600 € de dépenses sont prévues pour un programme démarrant en novembre.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 559 399,22 € (270 000 € de d'affectation de résultat 2018, 12 000 € de taxe d'aménagement, 53 120 € de subventions, 101 000 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 829 314,23 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2018, la section investissement est prévue déficitaire de 269 915,01 €.

Le budget est approuvé par 13 voix pour et 4 abstentions.

Un prêt de 250 000 € est contracté auprès du CMB sur 15 ans au taux de 1,1 %.

II EN BREF

- Choix de l'architecte :

La commune décide, par 11 voix pour, de confier de nouveau au cabinet « Atelier trois Architectes » le chantier de la rénovation extension des vestiaires de foot.

- Demande de subvention :

La commune demande, par 15 voix

pour, une aide financière auprès de la fédération de football.

- Ondes électromagnétiques :

Des mesures électromagnétiques ont été faites à l'école et à la zone de Bellevue. La valeur d'exposition ne doit pas dépasser la valeur limite qui va de 28 volts par mètre (V/m) à 61 V/m suivant les services (FM, TV, 2G, 3G, 4G, Wifi...). Le niveau global mesuré est de 0,23 V/m et le niveau pour chaque service est inférieur à 0,05 V/m ; bien loin des valeurs maximales.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 46 du 25 avril 2019

Jean-Louis VIGNON, maire, a présidé la séance du conseil municipal, avec à l'ordre du jour, les subventions aux associations et les dossiers en cours.

Annie MOAL, et Karine MORVAN excusés, ont donné pouvoir à Julien POUPON et Nathalie ABIVEN. Yvan BRISHOUAL est absent.

I SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil approuve le versement de 11 558 € au titre des subventions 2019 (10 090 € pour les associations communales et 1 468 € pour les associations extérieures). Deux nouvelles associations sont aidées, Spered Yoga et Sport et bien être. La subvention de Livre Échange est augmentée par rapport à 2018 à 2 900 € notamment pour aider à l'animation du lieu.

Associations Communales

| | |
|--------------------------------|---------|
| - Accueil Solidarité St-Urbain | 100 € |
| - Amis de Trévarn | 200 € |
| - Breizh Cani'Tude | 150 € |
| - Animation École | 1 450 € |
| - Café jardin | 250 € |
| - Chasse la Saint-Urbanaise | 140 € |
| - Comité d'Animation | 800 € |
| - Des idées et des mains | 200 € |
| - E.S.M. | 1400 € |

| | |
|------------------------------|---------|
| - Fleur du Mékong | 200 € |
| - Le P'tit ciné | 400 € |
| - Les Poquelins de St-Urbain | 500 € |
| - Livre Échange | 2 900 € |
| - Naturvan | 500 € |
| - Scrap à Lann Urvan | 150 € |
| - Spered Yoga | 100 € |
| - Sport et bien être | 100 € |
| - Tous ensemble | 350 € |
| - Tennis de Table | 200 € |

Associations sportives et culturelles

| | |
|--------------------------------|-------|
| - Archers Logonnais | 32 € |
| - Dojo Landernéen | 128 € |
| - Elorn Hand Ball | 152 € |
| - Etoile cycliste Landernéenne | 32 € |
| - Handball Ploudiry Sizun | 8 € |
| - Landerneau Bretagne Basket | 48 € |
| - Pays de Landerneau Athlé. | 16 € |
| - Tempo Gymnastique Land. | 168 € |

Associations diverses

| | |
|------------------------------|-------|
| - APPMA Daoulas | 80 € |
| - Asso sportive Coat Mez | 60 € |
| - Foyer Coat Mez | 200 € |
| - Jardin d'éveil | 24 € |
| - Secours catholique Daoulas | 260 € |
| - Secours populaire Daoulas | 260 € |

II EN BREF

- Plan local d'urbanisme :

Peu de remarques sur le dossier, si ce n'est des observations et corrections mineures sur la forme du document. Le conseil émet un avis favorable.

- Vestiaire et Club house :

La construction a été décidée lors du dernier conseil municipal.

Le coût total est évalué à 356 000 € HT avec de possibles subventions. L'État versera 66 000 € de dotation d'équipements des territoires ruraux.

Le maire propose au conseil de déposer un dossier pour une subvention de 71 200 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). La ligue de football pourrait verser environ 40 000 €. La communauté de communes participera à hauteur de 10 % du reste à charge. Au mieux, la part communale serait de 160 920 €.

- Personnel :

Anne-Yvonne CALVÈS a été recrutée pour s'occuper de la garderie et du ménage dans le cadre d'un contrat Parcours emploi compétences (PEC). David DEVILLETTE est recruté en tant qu'agent d'accueil en CDD jusque fin juillet.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

www.saint-urbain.com

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 27 février, est née MORIO Louna, domiciliée 7 allée Sainte-Ursule.
Le 26 mars, est né PELLO Valentin, domicilié 197 route d'Irvillac.

Mariage

DUVAL Armel et FERRANTELLI Laure, le 5 avril.
JOSSO Marc et CHAUZAINT Laëtitia, le 3 mai.

Décès

Serge KÉRISIT, le 5 mars.
Jean-Marc JORET, le 17 avril.



COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

La prolifération des Choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité.

C'est une espèce protégée mais une dérogation préfectorale (arrêté n° 2019087-005 du 28 mars 2019) permet un prélèvement de 7000 choucas dans les secteurs les plus concernés. La plupart d'entre eux nichent dans les cheminées, ce qui peut empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie.

Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de diminuer le nombre de sites de reproduction.

En outre, ces grilles éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie. Elles sont à poser à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre).

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition à la mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.



LA MALADIE DE LYME

Dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et des maladies transmissibles par les tiques, le ministère chargé de la santé et « Santé publique France » mènent une campagne d'information sur la prévention de ces maladies et des piqûres de tiques.



Pour vous informer : un dépliant sur la maladie de Lyme et un autre donnant des conseils de prudence destiné aux enfants sont disponibles sur le site de la commune ou sur <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>.



PETITES ANNONCES

Emploi : Le centre communal d'action sociale de Daoulas (CCAS) recrute : des aides à domicile, auxiliaires de vie, assistantes de vie. Pour intervention auprès de personnes âgées et de personnes handicapées. CV et lettre de motivation à adresser par courrier au CCAS. Place St Yves 29460 DAOULAS. Tél. 02 98 25 84 23

Ou par courriel à : ccas.daoulas@wanadoo.fr

Objets trouvés : téléphones portables, poupées, doudous...

Perdu : Chat siamois gris et blanc. Contact 06 75 36 96 05

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 20 mai : Le don d'organes et le ver marin (innovation bretonne)

Lundi 24 juin : Évolution et révolution en cancérologie

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS) 06 99 44 56 66
(M. BOISNE) 06 71 91 67 02
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78



HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

La mairie sera fermée le samedi pendant les grandes vacances.

CALENDRIER DE COLLECTE

| Déchets ménagers | Recyclables |
|---------------------|---------------------|
| Mercredi 29 mai | Mercredi 22 mai |
| Mercredi 12 juin | Mercredi 5 juin |
| Mercredi 26 juin | Mercredi 19 juin |
| Mercredi 10 juillet | Mercredi 3 juillet |
| Mercredi 24 juillet | Mercredi 17 juillet |

*Le prochain bulletin paraîtra vers la mi-juillet Veuillez déposer vos annonces à la mairie pour le 1^{er} juillet dernier délai.
Merci.*



ÉLECTIONS

Depuis le 11 mars un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr. La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Les élections auront lieu le dimanche 26 mai de 8h00 à 18h00 sans interruption.



FRELON ASIATIQUE

A partir du mois de mars, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, avancée de toit, grange, cache moineaux... En début de saison, ce petit nid (quelques centimètres de diamètre) ne contient que quelques alvéoles pour la dépose de ses oeufs. Elle sera seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice dans son nid.

À l'apparition des premières ouvrières, il est vivement conseillé de faire appel à un professionnel référencé. Car leurs rôles sera alors de défendre la colonie et ceci en s'attaquant à tout intrus lorsqu'elles se sentent menacées. Ce nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant.



Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses. Soyez donc vigilant dès maintenant pour une détection la plus précoce possible des nids.

Piégeage

Il n'existe à ce jour aucun piège autonome strictement sélectif pour le piégeage des fondatrices au printemps. A cette période il peut avoir plus d'effets délétères que bénéfiques sur l'environnement et la biodiversité.

En revanche, en été, la protection des ruchers est primordiale. Pour ce faire, il est possible de poser des bacs de capture à proximité des ruchers. La sélectivité de ces bacs (ou nasses) est basée sur un passage calibré qui laissent entrer les insectes mais seuls les frelons asiatiques ne peuvent en ressortir.

Si vous avez détecté un nid, contactez la mairie ou la FDGDON : accueil@fdgdon29.com

Communiqués de la Mairie

RECRUTEMENT

David DEVILLETTE

Employé chargé du secrétariat accueil.



Anne-Yvonne CALVEZ

Employée chargée de l'entretien des bâtiments et de la cantine garderie



Infos Pratiques

MARCHÉ

Les 29 mai, 12 et 16 juin la place de la mairie accueillera les serres de kermenguy pour la vente de plantes fleuries et de plants potagers.



PORTES OUVERTES

Le 17 mai de 16h00 à 18h30 : Le CFA-CFPPA de Kerliver à Hanvec.

Le 25 mai de 9h00 à 17h00 : La MFR de Saint-Renan.

Le 15 juin de 9h00 à 13h00 : Le Lycée SAINT-JOSEPH – Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2019 (pour mémoire, le lundi 2 septembre), je vous demanderais de bien vouloir me communiquer, dès à présent, l'identité de votre (vos) enfant(s) : nom(s), prénom(s), date(s) de naissance(s), votre adresse, numéro de téléphone, courriel, si vous pensez les inscrire dans notre établissement.

Pour les enfants nés en 2017, il faudra attendre courant juin 2019 pour connaître les disponibilités d'accueil de notre établissement.

Seront pris en priorité les enfants nés en début d'année civile selon les places disponibles en PS1. (Nous communiquer toutes les informations pour une future inscription).

Pour les enfants nés en 2016, il faut suivre, dès à présent la démarche suivante, si ce n'est pas encore fait :

Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous me remettrez à l'inscription

définitive.

A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En vous remerciant de votre collaboration,

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à vous renseigner par courriel à l'adresse suivante : ec.0290919S@ac-rennes.fr, car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le mardi (jour de décharge administrative).

Une matinée « Portes-ouvertes » est organisée pour les enfants concernés

**le samedi 15 juin prochain
de 9h30 à 11h30**

Le directeur, Daniel GOURMELON

ENVIRONNEMENT - Endro

Le 18 mars 2019 c'était la journée mondiale du recyclage !

Voici l'occasion de faire un point sur le tri des emballages recyclables ménagers au sein de notre collectivité.

Vous avez pris l'habitude de mieux séparer et trier vos déchets. Aujourd'hui, grâce à vous, 32 % des déchets collectés en porte à porte sont recyclés. Mais des efforts restent encore à faire ! Le taux de refus en 2018 était de 13,8 %. Régulièrement des couches, du textile, du verre ou encore des ordures ménagères se retrouvent sur les tapis de tri du centre de tri des emballages de Plouédern !

En plus des impacts environnementaux, ce mauvais tri à des conséquences financières (surcoût du traitement des refus de tri), humaines (risques pour les agents sur la chaîne de tri) et matérielles (blocage des tapis de tri).

DÉCHÈTERIE DE DAOULAS

Des travaux ont été réalisés sur la déchèterie de Daoulas en vue d'améliorer la sécurité et la signalétique du site.

Des garde-corps ont été mis en place devant chaque benne ; de plus la signalisation concernant les flux des déchets et les consignes de tri a été améliorée.

Donner une seconde vie aux objets

La recyclerie Ribine est présente sur la déchèterie tous les premiers samedis de chaque mois. Elle collecte les objets devenus inutiles et pouvant être réutilisés après une remise en état.

Les dépôts peuvent également se faire directement chez Ribine, dans l'ancienne forge au lieu-dit Malanty sur la commune d'Irvillac, les mardis et mercredis de 14h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 18h00.

Pour les contacter : ribine@orange.fr - 07 67 48 96 93

Bientôt, une benne d'éco-mobilier

D'ici quelques mois, une benne pour les déchets d'ameublement va être mise en place.

Fauteuils, chaises, tables, literie, éléments de cuisine... pourront être déposés dans la benne mobilier et seront ainsi recyclés. Pour le moment le quai n°2 reste vide.

Petit rappel : Les déchets refusés

Les ordures ménagères, les pneus usagés, les engins pyrotechniques, les extincteurs, les bouteilles de gaz ne sont pas acceptés en déchèterie.

Horaires d'ouvertures :

De mars à octobre : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

De novembre à février : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30





LE PARDON DE TRÉVARN

Après la messe du jeudi 30 mai 10h30 à la chapelle.

Les amis de trévarn et du Patrimoine organise :

**Un couscous à 12h15
à la salle Ty Kreis-Ker**

12 € sur place / 11 € à emporter.

Inscription souhaitée auprès de M. CORNEC
02 98 25 91 52, Mme MOAL 02 98 25 02 09 ou
Mme SALAÛN 02 98 25 02 81



COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation organise le **Fest'Urvan** dimanche 02 juin (voir flyer inséré dans le bulletin).

Pour cette journée de fête au centre bourg le comité d'animation cherche des bénévoles pour les assister.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Merci de prendre contact avec Patrice MEUDEC, président du comité d'animation, au 06 66 94 98 45.



La "**Randonnée Gourmande**", organisée par le comité d'animation de Saint-Urbain rencontre depuis plusieurs années un franc succès, avec plus de 250 marcheurs en 2018.

Nous réitérons ce concept le samedi 29 Juin 2019, pour une randonnée organisée de la façon suivante :

Après quelques kilomètres de marche, les randonneurs prennent l'apéritif autour d'un kir breton, ou d'un verre sans alcool.

A la deuxième étape, toujours dans un cadre bucolique le long des chemins de Saint-Urbain, c'est le moment de déguster une galette-saucisse.

A la fin du parcours, d'une longueur totale de 10 km environ, c'est le café et

le far breton qui redonnent des forces aux marcheurs.

Départ libre du bourg entre 18h00 et 19h00.

Il est préférable de réserver à l'avance, au 07 83 26 75 46 ou par courriel casu29800@gmail.com



SCRAP À LANN URVAN

L'association a fait un vide atelier le 31 mars.

Pour cette 3^e édition il y avait 23 exposants, il y a eu autant d'entrées que l'an passé.



Café jardins

Retrouvez le compte rendu de notre dernière séance sur la biodynamie en ligne sur notre site <https://cafejardin29.blogspot.com/>

Par ailleurs, notre grainothèque sera ouverte à la bibliothèque Les mille feuilles de Saint-Urbain à partir du samedi 18 mai.

Que vous soyez adhérent ou non, vous pourrez venir y prendre ou déposer, librement et gratuitement, les graines de votre choix (légumes, aromatiques, fleurs). A noter que pour le dépôt, l'association met à votre disposition des sachets spécifiques à venir prendre à la bibliothèque.

Prochain rendez-vous :

- Samedi 25 mai : tout savoir sur les adventices : les reconnaître, s'en débarrasser ou les utiliser...

- Samedi 29 juin : cultiver un parterre d'aromatiques et comment bien les conserver.

Sport et bien être

L'association propose un cours gratuit de « gym tonique » le **mardi 25 juin à 19h15**, salle Ty Kreis-Ker (Amener un tapis de sol et une bouteille d'eau).

Cette nouvelle activité débutera dès septembre et sera animée par Anita JEGOU.

« Visant au renforcement cardiaque, musculaire et articulaire, l'approche est ludique et variée.

Les cours se font avec ou sans l'utilisation de petits matériels comme le ballon, les élastiques, les bandes lestées.

Les séances sont adaptées et accessibles à tous.

Quelques mots-clés : bien être, détente et bonne humeur sont au rendez- vous! »

Concert de Trévarn

Le chœur Svaboda, interprète de chants liturgiques russes, a ravi dimanche 5 mai, la soixantaine de personnes qui ont répondu à l'invitation des Amis de Trévarn et du Patrimoine.

Un excellent concert, dans une chapelle et un cadre toujours aussi accueillant !





LIVRE ÉCHANGE

Grainothèque, appel à talents et nouvelle page Facebook pour l'association Livre Échange

L'association Livre Échange vous donne rendez-vous à la bibliothèque Les mille feuilles pour le lancement de la grainothèque avec l'association Café Jardin.

Proposer une grainothèque, c'est partager des savoir-faire, échanger des idées et participer à la biodiversité. A partir du samedi 18 mai, prenez et déposez vos graines dans notre boîte. Des sachets seront à votre disposition. C'est libre, c'est gratuit et tellement convivial !



L'association Livre Échange lance également un appel à candidatures pour la super exposition « Talents & Création » à venir cet été à la bibliothèque. Nous comptons sur vous !

Vous pouvez vous faire connaître auprès de la bibliothèque ou via notre page Facebook : [@biblesmillefeuilles](#) avant le 31 mai.



Nous vous encourageons d'ailleurs à « liker » notre nouvelle page Facebook : [biblesmillefeuilles](#) pour recevoir toutes les nouvelles fraîches : les horaires, les animations en cours et à venir comme Les P'tites Oreilles le 21 juin... les dernières acquisitions de romans, BDs et DVDs, les coups de cœurs de nos lecteurs de plus en plus nombreux !



A bientôt dans votre bibliothèque !



LES POQUELINS

Les Poquelins de Lann Urvan vous donne rendez-vous à la salle Ty Kreis-Ker pour leur spectacle de fin d'année

Le vendredi 14 juin à 20h30

Venez nombreux assister à la représentation des jeunes comédiens. Entrée 4 €



RANDONNÉE DE TRÉVARN

La 29^e randonnée des amis de Trévarn et du Patrimoine a rassemblé des nombreux marcheurs pour redécouvrir les chemins de randonnées de la commune, tout en observant les différents oiseaux.

A l'année prochaine pour la 30^e édition.



Fleur du Mékong

Appel aux dons de livres récents

En prévision de la prochaine foire aux livres, l'association Fleur du Mékong est preneuse de nouveaux livres : romans, BD, livres pour enfants, etc.

Les ouvrages les plus récents sont particulièrement appréciés.

Le dépôt des dons se fait à la mairie.



Pour rappel, Fleur du Mékong est une association saint-urbainaise qui vient en aide à l'enfance en difficulté dans le delta du Mékong, dans le sud Vietnam.

Si vous êtes intéressés par le parrainage d'un enfant, contacter nous par courriel : fleurdumekong@wanadoo.fr ou via la page Facebook [@assofleurdumekong](#).

L'ES MIGNONNE

Le challenge des Dragons Robert LE MEUR réservé aux joueurs U6 à U13 samedi 6 avril de 9h30 à 20h45 au stade municipal de Saint-Urbain

Le matin un rassemblement U7 et U9 a été organisé avec la participation de 48 équipes arbitré par les responsables d'équipes en U7 ou par les jeunes joueurs du club en U9.

Une médaille ou un challenge a récompensé chaque participant.

L'après-midi un rassemblement U11 et U13 a regroupé 44 équipes.

Jean-Marc FURLAN, entraîneur seniors du Stade Brestois, nous a fait le plaisir de passer un petit moment au Challenge et de dédicacer quelques maillots U9.



Jean-Marc FURLAN entouré des nos crêpières : Emilie LANTZ, Anne GUILLOU, Claire DANTEC, Séverine MESGUEN et Katy MOAL, qui nous ont régales avec la galette saucisse.



SORTIES

FÊTE DE LA NATURE !

Dimanche 26 mai au Lac du Drennec (Plage de Sizun)

A partir de 14h, le Syndicat de bassin de l'Elorn organise des animations gratuites et ludiques sur le site classé Natura 2000, pour faire découvrir aux petits comme aux grands la nature en mouvement.

A travers un rallye nature familial, chacun évolue librement sur un parcours d'1 km en bordure du lac du Drennec :

- A l'aide d'une tyrolienne pour les plus petits ou au sprint pour les plus grands, mesurez-vous aux animaux les plus rapides de l'Ouest !
- Apprenez, pas à pas, à mouler une empreinte,
- Ralentissez et initiez-vous à la détermination des escargots...
- Et participez à plein d'autres activités !

Gratuit et ouvert à tous, arriverez-vous à suivre le rythme ?

Pour plus d'informations :

Rendez-vous sur notre page facebook Bassinelorn et profitez-en pour participer à notre concours vidéo !
accueil@bassin-elorn.fr
02 98 25 93 51



L'ASSOCIATION "ROSE VILLE DE BREST" ET LA MAIRIE D'IRVILLAC

organisent les samedi 15 et dimanche 16 juin 2019 au domaine Le Cosquer (D33 route de Daoulas) à Irillac, le 2^e salon « Roses en Bretagne ».

Venez admirer et sentir des roses rouges, jaunes, bicolores, roses, blanches, oranges, anciennes, modernes, anglaises, buissons, rampantes, grimpances !

Venez apprendre la confection de bouquets de roses à l'atelier d'art floral et découvrir des recettes de cuisine confectionnées avec des pétales de roses !

- Animation art floral samedi 15h00 et dimanche 11h00 et 15h00
- Animation samedi et dimanche à 16h00 (stand Roseaie de Vendée). Les roses en cuisine : recettes à base de pétales de rose. Chaque participant recevra un livret des recettes présentées.

Droit d'entrée : 2,50 € par personne. 5 € billet famille, tarif groupe (s'adresser à l'association Rose ville de Brest).

Contact : Gérard BELLEC 06 50 25 40 68.

Courriel : rosevilledebrest@gmail.com

L'EHPAD DU PAYS DE DAOULAS ET L'ABBAYE DE DAOULAS

organise une exposition photos « cheveux en scènes » du 17 mai au 30 septembre dans les jardins de l'EHPAD de Daoulas 4 rue Jacques Dubois.



Autres sorties

SPECTACLES « TOUS AIDANTS »

Dans le cadre des actions de prévention le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (C.L.I.C.) du pays de Landerneau-Daoulas, la Mutualité Française Bretagne, le CRCAS Bretagne, « Bien vieillir en Finistère » et l'Association Française des aidants organisent un spectacle interactif intitulé :

« Tous aidants ! »
par la Compagnie Casus Délires
le jeudi 23 mai à 14h30

Au centre culturel Le Family à Landerneau

Ce spectacle sera suivi d'ateliers gratuits dans les semaines suivantes, animés par des professionnels de santé, et destinés aux aidants afin de leur permettre d'expérimenter de nouvelles activités et de rencontrer, dans une ambiance conviviale, d'autres personnes qui vivent la même situation.

BIENVENUE DANS MON JARDIN



Les 15 et 16 juin, la maison du Bio du Finistère, en partenariat avec la maison de la consommation et de l'environnement organise l'évènement :

« Bienvenue dans mon jardin ».

Le principe est simple : des particuliers ouvrent les « portes » de leur jardin afin de partager leurs connaissances et leurs pratiques du jardinage sans désherbant ni pesticide de synthèse.

Venez découvrir gratuitement les jardins, près de chez vous !

Retrouvez la cartes des 57 jardins dans le Finistère via le lien <https://www.mce-info.org/bienvenue-dans-mon-jardin-bretagne/>

Recherche de bénévoles

L'ASP ARMORIQUE

Devenir accompagnant bénévole, Pourquoi pas vous ?

En EHPAD de Daoulas, du Faou ou à domicile.

Vous disposez d'un peu de temps libre, vous avez le soucis des autres, vous avez des compétences particulières à mettre au service d'un projet associatif.

Pour devenir bénévole contacter l'ASP Armorique au 06 45 21 84 83.